



Travail programmatique en vue des élections communales du 13 octobre 2024

Ce travail programmatique, entamé en 2023, par des membres de locale Ecolo et des candidats citoyen.nes de la liste Osons Ensemble affilié.es à aucun parti. Fruit de diverses consultations, il servira de base au travail de nos élu.es pour la législature 2024-2030. Il reprend **nos valeurs, nos objectifs et une liste non exhaustive de propositions concrètes**. Ces dernières ne sont ni de simples intentions, ni des promesses en l'air, elles sont l'écho d'une réelle volonté d'agir, en résonance avec la voix des sombreffois.es et devront être négociées, d'abord avec un éventuel partenaire de coalition, ensuite avec l'administration communale en vue d'établir le plan stratégique transversal (PST) de la future majorité. Il vous donne un bon aperçu de ce que nous défendons pour mieux vivre à Sombreffe !

Au départ de chaque lettre du nom de notre commune, c'est une dimension des compétences communales que nous abordons. Bien sûr, certaines notions sont transversales comme la bonne gouvernance, la participation citoyenne, le respect des lois et d'autrui. Tout est dans tout et chaque projet s'inscrit dans des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux qui se répondent. Enfin, s'il a bien fallu scinder le programme en chapitres, ce dernier présente avant tout **des projets qui rassemblent**.

Ensemble osons bâtir le Sombreffe de demain

- (1) - **S**outenons l'action sociale, l'accès à la santé et à la justice
- (2) - **O**ffrons des espaces verts ressourçant et apaisants
- (3) - **M**obilisons-nous pour une plus grande liberté de déplacements
- (4) - **B**oostons les énergies vertes, locales et renouvelables
- (5) - **R**edynamisons notre économie et notre emploi local
- (6) - **E**ncourageons l'initiative sportive, associative, culturelle et touristique
- (7) - **F**avorisons la participation citoyenne
- (8) - **F**acilitons du logement de qualité dans des quartiers conviviaux
- (9) - **E**xplorons un enseignement et une éducation de qualité

1. Soutenons l'action sociale, l'accès à la santé et à la justice

Sombreffe, commune réputée comme « statistiquement aisée », comprend cependant une part de population précarisée qui nécessite une attention particulière. Des situations de vulnérabilité en tous genres peuvent concerner chacun ou chacune d'entre nous directement, voire toucher des proches, et requérir l'intervention d'une aide sociale concrète : un taxi qui assure un rendez-vous médical, un repas cuisiné et apporté à domicile, une aide administrative pour se mettre en ordre avec la sécurité sociale, un avis juridique pour régler un souci qui nécessite un avis professionnel, une guidance budgétaire, etc.

Beaucoup d'entre nous sommes déjà solidaires de nos proches, notre voisinage, parfois même d'inconnus en difficulté. La Commune, via son plan de cohésion sociale (PCS), et le CPAS doivent travailler main dans la main pour **instaurer un système d'attention et d'entraide au niveau de la rue et du quartier**. Pour rendre cette offre plus **accessible** encore, nous proposons de mettre en place un réseau de « solidarité de quartier » avec des résidents qui acceptent d'endosser le rôle de « relais de quartier ». Ces derniers peuvent apposer une affichette à leur fenêtre pour signaler visuellement qu'ils sont un relais possible pour obtenir une aide.

Nous sommes également convaincus qu'une **coordination** des projets d'entraides ou intergénérationnels boostera cette cohésion sociale, de même que la création des comités de quartiers (cf pt.7 sur la participation citoyenne) favorisera le « vivre ensemble » et la convivialité.

Dans cette même volonté de consolider le lien social et la solidarité, les initiatives telles que « Les voisins veillent » seront soutenues et encouragées.

Nous comptons également **redynamiser le CPAS** en lui donnant les moyens de réaliser ses différentes missions.

Dans cette perspective, **Osons Ensemble** propose :

- L'amélioration de l'accès aux droits, prévu par notre système de protection sociale, par exemple en optimisant l'accompagnement dans les multiples démarches administratives.
- L'insertion sociale et, si possible, professionnelle dont la mise à l'emploi via la possibilité pour un CPAS d'engager, à peu de frais, les bénéficiaires du revenu d'insertion via le mécanisme de l'« article 60 et 61 ».
- La responsabilisation et la valorisation des bénéficiaires qui, après avoir suivi une période d'accompagnement, ont récupéré leurs droits et/ou un revenu décent.



Pour en savoir plus sur le fonctionnement d'un CPAS et nos propositions en matière de politique sociale, vous pouvez consulter la page : <https://sombreffe.ecolo.be/quelle-politique-sociale-au-c-p-a-s-de-sombreffe/>

Pour accompagner les chômeurs, sans emploi depuis plus de deux ans qui devront être soutenus par le CPAS, il y aura lieu de créer un nouveau **service d'insertion socioprofessionnelle**, avec un personnel qualifié et la volonté de travailler en partenariat avec les organismes publics et

privés spécialisés (mission régionale, Centre d'Insertion Socioprofessionnelle, Forem, agences d'intérim, auto-école sociale, etc.).

La Commune et le CPAS doivent aussi **garantir un accès aux guichets et/ou contacts téléphoniques** pour toute démarche administrative. Par ailleurs, il nous semble essentiel de **lutter contre la fracture numérique**. Nous proposons l'organisation de formations informatiques de base et des initiations à l'utilisation des réseaux sociaux accessibles et adaptées à tous les âges. Nous voulons également promouvoir les deux « espaces publics numériques » situés à Sombreffe et à Ligny.

La santé dépend de plusieurs facteurs : un environnement sain, la pratique d'exercices physiques, l'adoption d'une alimentation équilibrée et exempte de pollutions. Les autorités communales veilleront tout particulièrement à mener à bien leur **mission de prévention** en matière de santé en actionnant plusieurs leviers : publications régulières dans le bulletin communal, organisation de conférences entre autres au sein des écoles, etc.

Un groupe de **coordination Santé** constitué d'acteurs et actrices du secteur médical au sens large (médecins, pharmaciens, infirmiers, kinés, professionnels de la santé mentale, CPAS, associations, etc.) sera mis en place en associant les secteurs aussi bien privés que publics. L'objectif est de garantir aux Sombreffois.es un accès à des soins de qualité et abordables (services de garde, de secours, aides au déplacements, plans d'urgence, etc.).

Nous instaurerons également une Convention entre le CPAS et un service de santé mentale qui se déplacera sur Sombreffe, et veillerons à la création et/ou à l'accès à des espaces de paroles.

Sombreffe s'est engagée, par la signature d'une charte, à être une « **commune hospitalière** » pour les demandeurs d'asile. Elle doit le respect de cet engagement entre autres au travail remarquable réalisé par quelques bénévoles dévoués. Cependant, cette mission doit être également endossée plus conséquemment par les autorités locales, pour que Sombreffe reste une commune accueillante et ouverte. Le CPAS doit initier et coordonner des actions en lien avec les enjeux de l'accueil de ces publics, rendre certaines démarches plus accessibles et se former aux spécificités et aux défis de l'intégration notamment en facilitant l'accès au travail et en favorisant les rencontres et les échanges.

En plus de l'affiliation de la commune au service de « Mediation.be » de la Région wallonne, Sombreffe pourra s'affilier au service de l'ASBL « Conciliation éthique ». Cette ASBL aide à régler diverses situations problématiques comme les **conflits de voisinage**. Cela permettra de décharger les services administratifs (de la commune et de la police) de tâches qui ne sont parfois pas de leur ressort et encombrant leur travail, tout en allégeant les frais que peut engendrer la prise en charge de ces situations pour ceux qui les traversent.

Nous proposons enfin que le CPAS établisse un partenariat, efficace et humain, avec une association spécialisée et la Police pour **lutter contre les violences intra-familiales**.

2. Offrons des espaces verts, ressourçant et apaisants

Nous nous engageons pour une gestion respectueuse de notre territoire rural. Nous en proposons une nouvelle vision qui respecte la ruralité, la nature et les paysages, par des densités d'habitat équilibrées selon les différents villages, des logements accessibles répondant aux besoins de notre population, des aménagements qualitatifs et respectueux de la nature et du climat, la mixité des populations et des fonctions.

Nous actualiserons le **Schéma de Développement Communal (SDC)** datant de 2006. Nous y définirons les centralités, sur base de ce qui a été suggéré par le Schéma de Développement territorial régional et affinerons le **Masterplan du centre de Sombreffe. Ce dernier a été établi** par la majorité actuelle en toute opacité et peut conduire à une urbanisation excessive et à l'imperméabilisation d'espaces et de poumons verts sombreffois.

Notre objectif est la **maîtrise territoriale**, permettant de protéger les habitants des dérives d'une politique d'urbanisation qui vise la rentabilité financière au détriment de la qualité de vie. Nous veillerons à offrir des logements accessibles et adaptés à nos jeunes et nos aînés.

Osons Ensemble :

- Établir un **Guide Communal d'Urbanisme (GCU)** respectant la ruralité, l'environnement, le paysage, le climat et l'énergie, incluant des **charges d'urbanisme équilibrées** : trottoirs, accessibilité PMR, diversité et grandeur de l'habitat, logements publics.
- Concevoir des **espaces verts « de respiration »** préservés des promoteurs, de détente, peu ou pas aménagés, offrant un cadre de vie rural de qualité et pouvant servir de potagers collectifs ou d'espaces de rencontres équipés pour les jeunes et les aînés (pétanque, Agora, etc.).
- Déterminer des places de **stationnement** dans l'espace privatif à imposer aux nouveaux projets immobiliers introduits mais aussi revoir les **zones publiques de stationnement avec les riverains**, pour désengorger les rues, accueillir les visiteurs, limiter la vitesse, etc. Ils seront perméabilisés et végétalisés.
- Revivifier la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (**CCATM**) en lui donnant plus d'indépendance et le droit d'initiative démocratique pour tout projet impactant.
- **Informer** systématiquement et mieux la population des projets importants d'Urbanisme et d'aménagement.

Nous nous engageons en faveur d'actions pour la nature, pour des espaces verts et pour la ruralité. Nous voulons initier la (re)végétalisation du territoire sombreffois et mettre la protection de l'environnement et de la biodiversité au centre de l'action communale, notamment pour le redéploiement des espèces en voie de disparition et des habitats naturels riches et sensibles.

Osons Ensemble :

- Lancer un **Plan d'actions en faveur de la nature** développant des projets impliquant au maximum tous les acteurs locaux : habitants, associations, agriculteurs, entreprises, etc., ceci sur base d'un **diagnostic de la Nature** sur notre territoire. Ce Plan proposera des actions concrètes mises en œuvre collectivement avec les forces vives communales. Il intégrera le « **Plan Maya** »¹ pour les pollinisateurs, le programme régional **BiodiverCité** et le programme « **Yes We Plant !** » de **plantation d'arbres et de haies**, pour notamment planter un bois citoyen alimentaire et naturel ;
- Développer la **gestion naturelle des 3 Viviers vers la vallée et les sources de la Sombre** et revégétaliser des axes de liaison vers le Ravel ;

1 <https://butine.info/wp-content/uploads/2020/10/brochure-maya-vf.pdf>

- Lancer le projet d'un **Parc naturel** avec les Communes voisines, faisant la part belle à la nature ;
- Multiplier des **Espaces Nature conviviaux pour toutes et tous** ; pelouses fleuries, mares, vergers, petits fruitiers, nichoirs à insectes et oiseaux, ...dans chacun des villages, près des écoles, pour développer **l'éducation à la nature** pour le plus grand nombre ;
- **Collaborer avec les associations locales** dans une **Commission Nature**, pour la participation à la plantation de fruitiers et leur gestion dans les espaces publics, ou autres projets du Plan communal de développement rural (PCDR) participatifs ;
- Poursuivre le **fleurissement** de la commune avec des espaces de fleurs vivaces et mellifères et développer la plantation d'**arbres fruitiers** en alignement sur l'espace public ;
- Innover en initiant ou en soutenant des projets pilotes audacieux et porteurs tels que l'agroforesterie, l'aménagement d'espaces publics avec des plantes comestibles, le projet de cadastre des saules têtards (avec Natagora), le développement de vignobles collectifs biologiques et de l'agroécologie ;
- Avoir une action concertée avec la Région wallonne et les riverain.es en vue d'apporter une solution durable à la **prolifération des corbeaux freux** ;
- Relancer les **journées et la distribution d'arbres**, couplées avec des actions de sensibilisation.

Plus spécifiquement, dans la gestion résiliente de l'eau, **Osons Ensemble** :

- Sur base de la **cartographie de tous les espaces soumis aux risques d'inondation**, programmer les **solutions** adaptées à notre commune avec l'aide des outils développés par les instances publiques (Plan de gestion des risques d'inondation – PGRI 2022-2027).
- Désigner un.e **Responsable Gestion inondation et sécheresse** au sein de la Commune et lui donner les moyens de développer une Gestion des risques et une culture de la résilience ;
- Améliorer l'**épuration de la Ligne** pour lui rendre sa **qualité biologique et paysagère** sur tout son cours : systèmes d'épuration, zones d'inondation temporaire protégeant l'habitat, plantation de haies, etc.
- **Épurer les eaux usées des hameaux**. Continuer l'effort d'épuration et d'égouttage en développant des solutions créatives et innovantes avec la Région wallonne et l'Intercommunale Namuroise de Services Publics (INASEP) et poursuivre le travail entamé pour le hameau de Vieille Maison.
- Renforcer le **Contrat rivière Sambre et affluents (CRSA)** pour la gestion des eaux de surface.
- **Sensibiliser les habitants à la protection** des nappes phréatiques et les cours d'eau, notamment en participant activement aux **journées de l'eau** du Contrat de rivières.
- Favoriser la **récupération d'eau de pluie** et son utilisation, tant pour nos citoyens que pour nos agriculteurs et entreprises : séances d'info, projets pilotes soutenus, voire obligation et primes aux citernes d'eau de pluie et obligation dans tous les nouveaux permis d'urbanisme et d'environnement.
- Promouvoir un projet pilote pour le retour de **viviers de production piscicole** dans le cadre de la diversification agricole et économique, en lien avec l'augmentation de la biodiversité locale.

La réalisation et le succès de ces projets ambitieux reposent sur une démarche transversale, qui fait la part belle à la gouvernance participative où citoyens et citoyennes, commissions et autorités communales travaillent de concert pour un avenir meilleur. Ces défis, audacieux seront relevés notamment au travers du Plan communal de développement rural (PCDR) et du Plan de Cohésion Sociale (PCS). Les bénéfices de ces projets profiteront à toutes et à tous, en particulier aux plus vulnérables, et renforceront l'attractivité de nos villages.

3. Mobilisons-nous pour plus de choix de modes de déplacements

La mobilité est un thème crucial au cœur de la transition vers un monde plus durable, plus juste, elle est *moteur* de liberté. En moyenne, 30 % des revenus du ménage y sont consacrés. Les défis dans cette matière sont d'autant plus importants lorsqu'il s'agit de les relever en zone rurale. C'est pourquoi Sombreffe doit nourrir une réflexion, en consultant les principaux concernés, à savoir les citoyen.nes, et **penser une offre adaptée aux besoins de sa population**, aussi diversifiés soient-ils. Cette attention se concrétisera par la volonté de diminuer les coûts de la mobilité, de penser et de mettre en place une offre de transports en commun adaptée, de proposer des systèmes de location de voitures ou de vélos électriques partagés, d'optimiser le service du taxi social, de sécuriser les voiries pour les déplacements actifs (la marche, le vélo, etc.).

Quelle que soit l'entité responsable des voiries concernées (qu'il s'agisse de la Région wallonne ou de la commune), il nous incombe d'assurer, sur le territoire sombreffois, **une coexistence plus sûre** de l'ensemble des usagers et usagères, par des aménagements spécifiques et par une gestion concertée de la circulation.

Outre éveiller l'intérêt des usagers vers des modes de transport alternatifs ou complémentaires à la voiture individuelle, nous avons la conviction qu'aujourd'hui, nous devons adopter une politique de mobilité qui se fonde sur plusieurs principes phares, à savoir :

- **L'adoption d'une vision globale** de la mobilité, qui prend en compte les différents modes de déplacement des habitant.es (bus, vélo, train, etc.), et qui permet une programmation cohérente des différents aménagements nécessaires. Ce projet doit être mené en étroite collaboration avec le conseiller en mobilité, le Service des travaux et la Région wallonne et la commission communale de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM).

- **La consultation systématique** des différents acteurs concernés par les enjeux de la mobilité ; habitant.es, services de police et régionaux, et ce à tous les stades des projets. Dans cette perspective, il est indispensable notamment de garantir, outre leur consultation, la prise en compte effective de leurs avis. S'impose également la nécessité, en cas de la réalisation ou non de travaux, d'éclairer les riverains quant aux motivations des décisions prises.



Concrètement, **Osons Ensemble** :

- **Sécuriser et apaiser au maximum les rues en tenant compte de tous les types d'usagers** (piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes, conducteurs d'engins motorisés à deux roues ou agricoles, automobilistes, , cavaliers, etc.) en laissant émerger, lors des concertations, les dispositifs les plus adaptés dans le respect du Plan Air Climat Énergie de la Région wallonne².

- **Sécuriser les traversées** piétonnes et cyclistes des chaussées, les **accès piétonniers vers les écoles, les arrêts de bus, les liaisons cyclistes**, notamment vers la gare de Ligny.

- Poursuivre les négociations **avec la Région wallonne**, fermement et avec persévérance, pour accélérer **la sécurisation de leurs voiries et des carrefours** et saisir l'opportunité de subsides.



- Développer **un plan global « Vélo »**, en concertation avec des acteurs privés (commerçants, riverains, etc.) et/ou publics, qui prévoit des aménagements de confort (abris pour vélos), de sécurisation et de visibilité des cyclistes (bandes fluorescentes dans le cadre de la réfection du Ravel, création de pistes cyclables, signalisation, etc.)

- Travailler avec les associations de mobilité active et les citoyens concernés à la préservation, l'entretien et la valorisation des sentiers tout en prenant en considération les besoins des cavaliers.

Le groupe « Osons Ensemble » sera également attentif à la sensibilisation et aux formations relatives à la mobilité au sens large. Dans cette perspective, nous encouragerons des initiatives diverses (apprentissage du vélo et de son entretien pour tous les âges, campagnes de sécurisation des usagers, remise à niveau du permis de conduire pour les seniors, etc.).

Pour assurer une politique de mobilité optimale, osons dynamiser et solliciter nos partenaires. Pour ce faire, nous favoriserons la consultation de la Commission communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM), actuellement sous-exploitée, et travaillerons en lien avec les communes avoisinantes.



2 Le PACE prévoit « dès 2025, et en étroite concertation avec les communes, de déployer des zones apaisées dans les agglomérations, et en particulier les zones 30, et de favoriser la réduction de vitesse de 90 à 70 km/h sur les autres routes, en fonction de la réalité du bâti et la sécurité de l'ensemble des usagers".

4. Boostons les énergies vertes, locales et renouvelables

Comme le montrent les effets actuels du dérèglement climatique, l'urgence absolue doit être déclarée et les organisations publiques (telles que les Communes et CPAS) mobilisées. Il en va de même des citoyen.nes et organisations présentes sur notre territoire communal. Faut-il rappeler l'ampleur des dommages qu'ont causés aux sombreffois les inondations de 2021 ? Faut-il aussi préciser l'incidence, chaque année, des épisodes caniculaires ou des records de précipitations sur nos agriculteurs ? La prochaine législature devra intégrer le défi climatique et l'articuler autour de deux grands axes qui sont l'atténuation et l'adaptation.

L'atténuation (baisse des émissions de gaz à effet de serre) est nécessaire pour éviter/limiter un réchauffement climatique devenu incontrôlable et ingérable.

L'adaptation et la résilience territoriale locale sont devenues nécessaires pour se préparer et faire face à l'inévitable, au sein d'une trajectoire climatique complètement incertaine et hors de contrôle.

Comme les effets néfastes de ces changements impactent bien plus fort et plus profondément les plus précarisés et défavorisés d'entre-nous, tout comme la versatilité des prix de l'énergie et des produits de consommation, notre action devra nécessairement intégrer la protection, la solidarité, le partage et mobiliser tant l'administration communale au complet que le CPAS.

Le pouvoir public doit devenir facilitateur et accompagnateur énergétique pour la population, les organisations et entreprises présentes sur le territoire (rénovation, isolation et *écocomportements*).

Contrairement aux idées reçues, ne rien faire coûtera plus cher, et la transition énergétique pour faire face aux défis climatiques constitue une réelle opportunité économique. Nous proposons la transition comme réponse aux défis climatiques, écologiques, énergétiques et socio-économiques.

Dès lors, **Osons Ensemble**:



- Se doter d'un **conseiller en énergie** à mi-temps, soutien administratif indispensable.
- Relancer et amplifier le **Plan d'action d'énergie durable (PAED)** subsides à la clé³ :
 - Analyser la possibilité de création d'une coopérative avec des parts communales, citoyennes et tiers investisseurs pour un projet soit de biométhanisation, soit pour du stockage d'énergie.
- Proposer des actions d'information sur les aides possibles, les réalisations conseillées et la sensibilisation des citoyens pour les aider à réduire leur consommation d'énergie via une plate-forme de rénovation.

³ Le Plan d'Action d'Énergie Durable (PAED) comprend des actions tant pour les réductions de consommation d'énergie dans les infrastructures communales et chez les citoyens, que pour **la production d'énergie durable**

- Poursuivre la comptabilité et les dépenses énergétiques dans les bâtiments communaux.
- Poursuivre les travaux et installations qui permettent de **réduire la consommation d'énergie** dont le placement d'installations d'éclairage LED.

- Innover en proposant d'autres productions énergétiques locales, si possible sur le mode «Low Tech » pour développer des unités locales de production énergétique. Par exemple l'installation de panneaux photovoltaïques, ou faire appel à Valbiom - valorisation des déchets verts, et d'agroforesterie par une petite unité de biométhanisation pour injecter du gaz à destination des ménages raccordés au gaz de ville.

Mais encore :

- Organiser l'achat groupé d'énergie.
- Veiller à la mise en conformité du réseau électrique de nos villages en interpellant Ores.
- Placer des bornes de recharge pour les voitures électriques.
- Proposer des systèmes de chauffage en cogénération.



- A l'occasion du *Repowering* du Parc éolien de Sombreffe-Gembloux, adhérer, au niveau communal à une éolienne citoyenne et à la coopérative « Cociter » (<https://www.cociter.be/>) permettant de diminuer la facture d'électricité.

- Favoriser le développement des communautés d'énergie renouvelable (CER) pour les ensembles d'appartements, en collaboration avec les propriétaires de hangars et grandes toitures.

- Garantir la participation à la production d'énergie aux publics moins nantis qui n'ont pas d'économies à investir.

Le coût de l'énergie est colossal, tant pour notre environnement que pour les citoyen.nes « Osons Ensemble » compte investir dans sa maîtrise dès aujourd'hui, pour payer moins demain et augmenter le pouvoir d'achat.

Nous proposons une politique énergétique publique forte et inclusive pour les sombreffois et sombreffoises, qu'ils ou elles soient, ou pas, capables de faire des investissements (faibles revenus, locataires, personnes trop âgées ou malades, etc.). Assurément, l'énergie est l'affaire de toutes et tous. Anticipons et préparons-nous aujourd'hui pour être plus fort.es et résistant.es demain.

5. Redynamisons notre économie et notre emploi local

L'intervention du pouvoir local (commune, CPAS, zone de police, zone de secours, intercommunales, société de logement public, etc.) dans le champ économique peut prendre de multiples formes.

La commune et le CPAS sont d'abord un employeur important. A Sombreffe, cela représente environ plus de 64 équivalents temps plein (au CPAS 12 personnes).

Notre société est à un point de basculement et nos jeunes manifestent un immense besoin, légitime, de trouver du sens dans leur travail. Le droit au travail, avec un revenu décent, est un préalable à une vie digne. Il facilite l'accès à un logement de qualité et permet l'adoption d'une alimentation saine et le recours aux soins de santé. Le CPAS doit activer les leviers à sa disposition pour faire du droit au travail une réalité.

Le CPAS en particulier peut actionner toute une série de mesures pour aider à remettre en activité les demandeurs d'emploi. Plutôt que d'indemniser les personnes par un « revenu d'intégration sociale », il peut utiliser le dispositif « article 60 et article 61 » subventionné par l'Etat fédéral et la Région Wallonne pour remettre à l'emploi, sous certaines conditions, un maximum de bénéficiaires.

La commune, le CPAS et les autres pouvoirs locaux peuvent également constituer des moteurs essentiels de l'activité économique, notamment par les investissements qu'ils réalisent chaque année : l'entretien des voiries et des espaces verts, les équipements de l'espace public, l'éclairage, et la rénovation et l'isolation des bâtiments communaux. Par les marchés de travaux et de services qu'ils stimulent via ces investissements, de nombreuses entreprises et indépendants de la région peuvent y déployer leurs compétences et leur savoir-faire.

La commune doit également être en contact permanent avec son intercommunale de développement économique, le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP). Celui-ci a pour tâche de favoriser le développement économique local par la création d'infrastructures pour l'implantation d'entreprises. D'autant plus que ces dernières années nombre d'emplois ont été perdus avec le départ d'entreprises et la disparition progressive de nos commerces. Ce phénomène accentue la tendance de nos villages à être réduits à des cités dortoirs.

Sombreffe est une commune semi-rurale. Son territoire est à 80 % constitué de terres agricoles. Elle doit protéger ses agriculteurs non seulement pour leur fonction nourricière essentielle mais aussi pour garantir la production locale de notre alimentation en circuit court. Les échanges entre les acteurs du secteur agricole et la population (simples rencontres ou ventes-achats) seront pérennisés via la « commission locale de développement rural » (CLDR).

Le soutien à l'actuelle association des commerçants et des entreprises lui permettra de rayonner tout en gardant sa totale autonomie, au bénéfice de toute la population. Une collaboration concrète dans la mise en valeur via site internet/bulletin communal y contribuera. L'objectif étant d'enrayer la disparition actuelle de nos commerces.

La commune, via son intercommunale BEP, veillera au développement de la fibre optique sur son territoire. Ce qui permettra à ceux qui ont la possibilité

de faire du télétravail, de le faire dans de bonnes conditions. C'est par ailleurs un outil indispensable pour les entreprises, les indépendants, et nombre de professionnels, comme, entre autres, les enseignants.

La mobilité est une condition d'accès au travail, que ce soit par l'obtention d'un permis de conduire, d'un accompagnement à l'utilisation des transports en commun, la multimobilité, etc. Comme nombre de nos objectifs, celui de la redynamisation de l'économie et de l'emploi devra être pensé de façon globale, voire systémique.

Les besoins sociaux peuvent générer l'opportunité de création d'activités économiques et de postes de travail. Ainsi, le CPAS, en collaboration avec d'autres associations, lancera un Centre d'Insertion Socioprofessionnelle (CISP) sous la forme d'une **entreprise sociale de formation par le travail**. De tels Centres existent dans plusieurs communes limitrophes (Sambreville, Gembloux, Fleurus, Auvélais, Mettet, Les Bons Villers, etc.) Il n'y a aucune raison que Sombreffe ne dispose pas du sien au grand bénéfice de ses habitants.

Le CPAS doit se révéler également beaucoup plus actif dans sa collaboration étroite avec l'Agence Locale pour l'Emploi de Sombreffe (ALE). Celle-ci manque notamment cruellement d'aides ménagères. Le CPAS doit contribuer à former des candidat.es pour leur permettre d'être mis.es à l'emploi dans notre commune.



6. Encourageons l'initiative sportive, associative, culturelle et touristique

Le sport est un puissant levier de cohésion sociale, il mérite que l'on favorise largement sa pratique. Bénéfique pour la santé ? Pas seulement ! Véritable générateur de liens, prétexte à la transmission de valeurs fondamentales (entraide, solidarité, dépassement de soi), et à l'organisation de festivités, le sport est un domaine qui surpasse le seul bien-être physique. Notre commune dispose d'infrastructures perfectibles et de collectifs à encourager concrètement.

Osons Ensemble :

- La mise à disposition, pour les clubs sportifs, de locaux adaptés, de qualité, en autogestion ;
- L'aménagement des espaces multisports, et ce dans chacun des villages ;
- La création et l'amélioration des aires de jeux des plus petits (et leurs parents);
- L'accès à un « chèque sport », via le CPAS, pour les enfants moins nantis pour leur offrir l'opportunité de pratiquer une activité sportive ;
- ...

Les associations sont nombreuses et diversifiées sur l'entité de Sombreffe. Elles sont le témoin d'une vitalité villageoise bien réelle et permettent de rassembler des citoyen.nes qui partagent une passion et ont l'envie de la communiquer aux autres.

Concrètement, Osons Ensemble :

- Faciliter leur existence en mettant à leur disposition des moyens humains et matériels tels que des locaux dédiés aux réunions et à tout autre manifestation ;
- Simplifier administrativement leurs actions ;
- Les accompagner dans la promotion de leurs activités.

La culture contribue au développement tant individuel que collectif, elle est le territoire de l'échange, de la créativité, de la connaissance de soi, d'autrui, du monde. Elle doit être tournée vers la pratique active des arts par tous et pour tous. Source d'enrichissement, la culture rassemble tout en valorisant les diversités. Le groupe « Osons Ensemble » soutient pleinement la culture, ses acteurs, ses publics, ses initiatives comme autant de moteurs de cohésion sociale, d'ouverture et d'intégration.



Photographe: Hélène Rase

Concrètement, **Osons Ensemble** :

- Promouvoir les initiatives existantes : Samaravia, Espace livres, les archives de Boignée, etc. ;
- Favoriser les liens entre l'académie et les écoles ;
- Construire un « kiosque à musique » ou un « théâtre de verdure » qui seront un espace libre de rencontre entre les artistes et le public ;
- Susciter la création d'une fanfare sombreffoise permettant la construction d'une appartenance forte à la commune ;
- Stimuler les activités culturelles du monde associatif en favorisant l'organisation de manifestations de qualité à partir d'initiatives d'habitants (concerts, expositions, contes, danse etc.);
- Collaborer à la création d'une « saison culturelle » riche avec les différents acteurs locaux du secteur pour nos citoyens et pour les enfants via les activités parascolaires ;
- ...



Le tourisme, en plein essor, doit devenir un vecteur économique important pour notre commune, ses commerces et ses restaurants. Il est impératif que notre Sombreffe se donne les moyens de soutenir son précieux capital historique et folklorique, reconnu comme un joyau du patrimoine belge et international (musée Napoléonien, château de Sombreffe, marches, reconstitutions, etc.). Le syndicat d'initiative de Ligny, en constante évolution, doit en être la pierre angulaire. Nous nous devons de le soutenir dans ses actions. En plus des activités touristiques déjà florissantes, nous proposons de soutenir le développement d'autres projets, tel le tourisme équestre dans notre région qui s'y prête à merveille.

Concrètement, **Osons Ensemble** :

- Être un partenaire privilégié et attentif du syndicat d'initiative ;
- Soutenir les initiatives locales mettant en valeur notre commune et son patrimoine ;
- Installer une aire pour mobil-homes avec ses équipements ;
- Développer le tourisme équestre par le fléchage de balades spécialement adaptées ;
- Entretien des sentiers pédestres communaux ;13



7. Favorisons la participation citoyenne

Notre démocratie est malade. Si étymologiquement, « démocratie » renvoie au pouvoir du peuple, force est de constater qu'aujourd'hui, plusieurs phénomènes gangrènent ce principe fondamental. La désinformation et les *fake news* sont de véritables virus qui grippent le fonctionnement de nos institutions. De plus en plus, citoyen.nes et élu.es s'opposent, deviennent adversaires et non plus partenaires. Pourtant on peut **faire autrement**. En misant sur l'intelligence collective, la transparence et le partage du pouvoir, nous pouvons œuvrer ensemble pour un **retour à une démocratie saine**.

« Osons Ensemble » souhaite assainir les relations entre élu.es et citoyen.nes, restaurer la confiance. Le pouvoir n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour agir. Au plus on le partage, au plus il est fort !

Vitaliser la démocratie passe par différents canaux qui vont de l'information à la consultation, de la co-décision au partage du pouvoir. Cette approche induit l'inclusion concrète de la voix des citoyen.ne.s au cœur des processus décisionnels. Elle permet en somme une réappropriation, par les habitant.e.s, de l'activité de leur commune. Par là même, la participation citoyenne constitue un levier démocratique puissant, et ce dans tous les domaines (social, culturel, sportif, aménagement du territoire, mobilité, etc.). Dans cette perspective, les élu.es soutiennent les projets et initiatives des citoyen.nes dans un échange de ressources. Le vivier d'idées, alimenté par les citoyen.nes est soutenu par les autorités locales dans un réel partenariat constructif et fort.

En réponse à la désinformation et l'absence d'inclusion des citoyen.nes dans la politique locale actuelle, nous proposons la mise en œuvre d'actions concrètes qui répondent à deux objectifs majeurs : agir en transparence et oser la participation citoyenne.

La transparence et l'information sont les piliers de la démocratie et de gros efforts doivent être fournis dans ce domaine. Elle ne doit pas seulement rendre visible la décision publique mais aussi permettre d'en comprendre le contexte et les motivations.

Osons Ensemble :

- Publier des enquêtes d'urbanisme sur le site internet communal ;
- Organiser une concertation préalable et exposer la motivation des décisions prises ;
- Dynamiser les Espaces publics numériques (EPN) ;
- Enregistrer et diffuser les séances du Conseil communal ;
- Faciliter la consultation des documents administratifs (version papier et numérique) ;
- Réclamer une gestion plus transparente des intercommunales.

La participation citoyenne peut se décliner de multiples façons. Plus qu'une simple intention, elle est une façon d'agir.

Le choix du dispositif de mise en œuvre (instances citoyennes consultatives, instances d'évaluation citoyenne, mini-publics délibératifs, budgets participatifs, enquêtes par questionnaires, etc.) garantira une représentation pertinente et diversifiée des citoyen.nes.

Aussi, nous formulons ici quelques premières propositions, dans la continuité de ce que propose la loi communale et dans la volonté de soutenir des commissions existantes. Cependant, dans le respect même des objectifs de la participation citoyenne, à savoir la co-construction, il est évident que d'autres propositions seront formulées au fil des projets et initiatives des sombreffois et sombreffoises.

Le conseil communal peut instituer des **conseils consultatifs**, composé de personnes, quel que soit leur âge, chargées de rendre un avis sur une ou plusieurs questions déterminées⁴. Dans ce contexte, **Osons Ensemble** :



- Instaurer des **Conseils consultatifs de quartiers** sur base de ceux qui se déclarent favorables à cette initiative
- Permettre la création de **Conseils consultatifs spécifiques et transversaux** (agriculture, énergie, sécurité, etc.) ouverts aux personnes concernées et/ou intéressées. Ils peuvent être créés durant la législature, au fur à mesure des projets, événements particuliers qui surviendraient ;
- **Dynamiser la CCATM** - commission communale d'aménagement du territoire et de la mobilité ;
- **Impliquer la CCATM dans les conseils de quartiers** pour porter des projets d'aménagements, de circulation ... en misant sur l'intelligence collective ;
- **Rendre les Conseils participatifs plus autonomes** et en capacité de rendre des avis d'initiative (CCCA, CCA, ...) notamment en les soutenant administrativement. Le Collège communal a aussi la responsabilité de les consulter sur les matières qui les concernent directement ;
- Organiser une **consultation populaire** sur des sujets d'importance ;
- Permettre l'« **Initiative Citoyenne Communale** » pour obtenir du Conseil communal qu'il délibère et vote sur un texte précis proposé par des citoyen.nes ;
- Adopter un règlement qui impose l'examen **des pétitions** concernant les matières communales déposées avec un minimum de signatures, par le Collège communal, ainsi que la formulation d'une réponse.

Nous veillerons systématiquement à ce que l'ensemble de ces dispositifs de participation citoyenne soient accessibles aux personnes en situation de handicap.

Oser la participation citoyenne, c'est avant tout amorcer un changement majeur dans la façon de considérer les citoyen.nes, et leur rôle dans la gestion, l'innovation, et l'amélioration de leur commune. C'est aussi se confronter à des réticences, celles des partisans d'une certaine culture politique qui distingue de façon dommageable ceux qui ont accès au « pouvoir » de ceux qui doivent s'y soumettre. Parce que la politique communale doit être le premier territoire de la démocratie, et parce qu'elle offre l'opportunité de concrétiser des idées, d'avancer des projets, de construire un demain qui nous corresponde, osons la participation citoyenne !



⁴ Article L1122-35 de la Loi communale (CDLD).

8. Facilitons du logement de qualité dans des quartiers conviviaux

Le logement est un droit fondamental qui doit être garanti. Mais avoir un toit au-dessus de sa tête ne suffit pas. La qualité de l'habitat est évidemment primordiale. Cependant outre l'adéquation de l'architecture aux besoins des habitants et la qualité des matériaux utilisés, d'autres défis tels que l'accessibilité financière, la mobilité, la proximité de commerces et services, ou l'accès à un espace extérieur agréable sont tout aussi importants et complexes à relever.

Pour encourager et aider les ménages à isoler leur logement, Sombreffe s'affiliera à une **plateforme locale de rénovation**. Un accompagnement personnalisé guidera les candidats à la rénovation dans les choix techniques à poser autant que dans les possibilités de financements (primes, subsides ou prêts). Cela concerne tant les propriétaires qui occupent leur maison, que les propriétaires qui mettent en location leur bien. Les locataires seront également des bénéficiaires directs de ces améliorations.

Le service logement communal travaillera en concertation avec le CPAS pour accompagner les personnes dans leur recherche d'un logement adapté à leur situation.

Osons ensemble :

- Re-doter Sombreffe d'un ou plusieurs logements d'insertion sociale (bail de 3 ans),
- Créer des logements d'urgence en plus des logements de transit (baux de 6 mois renouvelables 1x) et, avec l'aide du service *Housing First* du Réseau Social Urbain namurois, avoir une prise en compte des situations de sans-abrisme ou de mal-logement (souvent invisibles mais bien réels) dans notre commune.
- Poursuivre la collaboration avec la Cité des Couteliers pour réaliser un programme de création de logements publics adaptés aux besoins de notre population.
- Profiter de l'étude du BEP et du Schéma de développement communal pour baliser la construction des futurs quartiers qui soient accueillants, accessibles financièrement et durables.

Aménagement du territoire et règles d'urbanisme influencent notre vie au quotidien. En maniant en bonne intelligence collective ces outils, nous pouvons améliorer la convivialité dans nos rues et quartiers ou encore dynamiser les espaces de rencontres et activités professionnelles bien intégrées.

Dans cette même perspective d'un habitat convivial, agréable et durable, **Osons Ensemble** :

-Être attentifs, lors de la délivrance de permis de construire, à la qualité du logement envisagé, au respect des normes énergétiques génératrices de confort et d'économies, à l'accès à un espace extérieur verdurisé privé ou public, aux aménagements qui prévoient des espaces poubelles ou vélos et poussettes, ou encore voiturette pour personnes à mobilité réduite.

- Accueillir favorablement une initiative de quartier d'habitat léger avec un projet culturel et/ou social et accepter l'habitat léger dans les terrains qui s'y prêtent.
- Considérer l'Hospice de Tongrinne, vendu par le CPAS il y a plusieurs dizaines d'années (et cependant toujours inoccupé), comme une réelle opportunité d'investissement. Ce bâtiment peut accueillir des ménages jeunes ou plus âgés. Nous faciliterons la naissance d'un projet de quartier autour de ce bâtiment patrimonial.

- Finaliser l'aménagement de la place du Stain, pour permettre la construction de logements adaptés aux jeunes et personnes âgées, dont des appartements



- Reprendre le travail de lutte contre les logements inoccupés, engagement délaissé par la précédente législature. Trop de ménages ne parviennent pas à se loger dignement, leurs revenus ne leur permettant pas de s'engager dans une location ou un achat financièrement accessible. Faute de logement, certains sont même parfois contraints de renoncer à vivre à Sombrefe, en témoigne le nombre d'habitants en baisse dans notre commune.
- Organiser, avec le service logement, une fois par an, une information sur les primes, l'agence immobilière sociale (AIS) et les rénovations.
- Promouvoir le « logement kangourou » et la colocation, afin de multiplier les offres et les modalités de logements.

9. Explorons un enseignement et une éducation de qualité tout au long de la vie

La population de Sombreffe est relativement jeune. De plus en plus, notre commune attire de nouveaux ménages. « Osons ensemble » a à cœur de poursuivre et renforcer la politique d'accueil de la petite enfance, en soutenant les associations déjà actives en cette matière (mise à disposition de locaux pour l'ONE, la psychomotricité, etc.) ainsi que les gardiennes indépendantes ou conventionnées et les crèches tout en plaidant, auprès des instances concernées, pour un élargissement de l'offre, insuffisante actuellement. Sachant que la pauvreté infantile handicape le développement des enfants, il est de notre responsabilité collective de leur offrir de meilleures conditions de vie. Si l'enjeu premier de ce support est bien évidemment d'offrir des places d'accueil suffisantes pour tous les enfants dès la naissance, plus largement, il s'agit aussi de favoriser une autonomie sereine pour tous les parents.

L'éducation commence dès la naissance ...

Concrètement, Osons Ensemble :

- Collaborer avec l'ONE, acteur incontournable de l'accompagnement des enfants et des parents.
- Soutenir les milieux d'accueil de la petite enfance subsidiés et indépendants et prôner une augmentation du nombre de places disponibles.
- Recréer une halte-garderie et/ou un lieu de rencontre parent-bébés.
- Prendre part aux futures réformes de l'Accueil Temps Libre (ATL) et du rythme scolaire journalier en organisant la transition et la coordination entre le monde scolaire et extra-scolaire



... se poursuit dans l'enfance

Si la plupart des impulsions, orientations et décisions en matière d'enseignement sont prises au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le niveau communal joue un rôle qui n'en n'est pas moins crucial. L'école peut contribuer, par exemple, à réduire les inégalités et rendre ainsi notre monde plus juste. Si les différentes étapes de la scolarité obligatoire sont autant de paliers vers l'émancipation, cette dernière sera pour « Osons Ensemble » autant sociale que personnelle, environnementale, citoyenne et culturelle.

Concrètement, Osons Ensemble :

- Approfondir les collaborations inter-réseaux (activités communes).
- Encourager la dimension artistique et l'ouverture culturelle durant l'Accueil temps libre (ATL) et le temps scolaire (sans attendre la réforme des rythmes journaliers).
- Insérer une dimension intergénérationnelle dans les écoles en lien avec des projets concernant nos aînés.
- Lancer une étude de faisabilité pour la création d'une école secondaire à Sombreffe (en commençant par les deux premières années) inter-réseaux (public-libre).
- Continuer à offrir des repas sains et, le plus souvent possible, bio et local. Rendre cette offre accessible à tous les enfants.
- Explorer les possibilités de créer une « École du dehors ».

... et la jeunesse ...

Osons offrir un réel soutien aux mouvements de jeunesse, en organisant avec eux une réflexion sur leurs besoins et possibilités d'y répondre (locaux, matériel, administration, déplacements vers les endroits de camps, etc.)

... à l'âge adulte ...

La formation et l'information des adultes face aux changements sociétaux sont des enjeux que le Plan de Cohésion Sociale (PCS) prendra mieux en compte.
Par ses actions, l'espace public numérique (EPN) réduira la fracture numérique.

...jusqu'aux personnes âgées.

Le Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) a pour rôle de représenter les aînés, et plus spécifiquement leurs besoins auprès des autorités communales. Son fonctionnement sera renforcé tout en garantissant son indépendance. Le CCCA est attentif à l'offre de formation continue et adaptées aux besoins des aînés et aux demandes des associations du 3^{ème} âge. Aussi, des thématiques telles que la remise à niveau du permis de conduire, la nutrition adaptée, l'approche d'une personne subissant Alzheimer, etc. feront l'objet d'animations et/ou formations.



Pour porter ces valeurs, ces objectifs et propositions,
pour pouvoir réaliser ce projet qui rassemble,
notre **liste ...**



... se présente à votre suffrage aux élections communales de ce dimanche 13 octobre 2024.

- 1 Valérie DELPORTE
- 2 Eric VAN POELVOORDE
- 3 Françoise HALLEUX
- 4 Arnaud BAZIN
- 5 Valérie THAENS
- 6 Frédéric TAHIR
- 7 Marie De VLEESCHOUWER
- 8 Emile NEIMRY
- 9 Dorine LEURIS
- 10 Felix VANDERSTRICHT
- 11 Emmanuelle PATERNOSTRE
- 12 Fabian LEDUC
- 13 Laurence DUCHESNE
- 14 Pierre MOREAU
- 15 Murielle FLORINS
- 16 Philippe DE PIERPONT
- 17 Danielle HALLET
- 18 Claude GREGOIRE
- 19 Luce MOLITOR

Nous vous invitons à cocher plusieurs candidat.es de la liste (! les votes panachés, c-à-d répartis sur plusieurs listes sont nuls)